



LES DOSSIERS DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE Auvergne-Rhône-Alpes



Septembre
2019



L'enseignement agricole apporte une contribution originale au service public d'éducation et de

formation et propose des formations de la classe de 4^{ème} à l'enseignement supérieur long, par la voie scolaire, l'apprentissage et la formation continue. Au niveau régional, le pilotage de l'enseignement agricole est assuré par la DRAAF (Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt), en tant qu'autorité académique.

Au cours de cette année 2019-2020, la DRAAF engage un travail de concertation sur la recomposition de l'offre de formation en région en lien avec le conseil régional et les 4 composantes de l'enseignement agricole, avec l'objectif de maintenir un enseignement de proximité et une diversité des formations sur les territoires.

De plus, la campagne de communication nationale « l'aventure du vivant » lancée en février 2019 se décline maintenant sur de nouveaux supports qui s'adressent en priorité aux jeunes. La DRAAF et les établissements s'en emparent largement pour développer une communication moderne qui fait écho aux préoccupations environnementales et sociétales actuelles.

Michel Sinoir, directeur régional



Témoignages de directeurs et directrices d'établissements d'enseignement agricole de la région

Lancée lors du dernier salon international de l'agriculture, la nouvelle campagne nationale de communication de l'enseignement agricole est résolument tournée vers les jeunes : réseaux sociaux, notamment Snapchat, vidéos sur les métiers et les formations sur YouTube, visuel et slogan modernes. L'enseignement agricole, c'est un parcours, une aventure qui ouvre un accès à tous les métiers du vivant : métiers de la terre, de la nature, du végétal, de la forêt et du bois... Mieux faire connaître l'étendue de ces métiers et les perspectives d'emplois qu'offrent ces filières, c'est l'enjeu du nouveau slogan de l'enseignement agricole. Les établissements d'enseignement agricole de la région se sont largement emparés de ces outils de communication pour les décliner dans leur propre communication. ❖

Renée HEIM – EPL André Paillot St Genis Laval (69)



Cette campagne axée sur le numérique utilise les bons vecteurs :

clips vidéos, réseaux sociaux, images flash... elle s'adresse vraiment aux jeunes en utilisant leurs codes et en surfant sur leurs attentes. Le slogan est dynamique et, même s'il ne recouvre pas tous les champs de l'enseignement agricole, chacun peut s'y reconnaître ; il a été bien accueilli par les équipes de l'établissement. Le visuel « l'aventure du vivant » a été intégré sur notre site Internet où nous avons relayé la campagne et les vidéos. Nos supports de communication papier seront également identifiés avec le visuel de la campagne.

Dans notre établissement : Nous sommes très attachés au développement du numérique aussi bien dans la pédagogie que dans la communication. L'établissement participe à la construction d'outils numériques et à la mise en place de manifestations locales pour la promotion des métiers de l'agro-alimentaire avec le CFA régional et les autres UFA concernées. De plus, grâce au partenariat dans le cadre du bassin de formation avec les lycées, les collèges et les CIO, nous organisons en commun un forum de la voie professionnelle sur notre lycée, ce qui nous permet d'être plus visibles et de toucher les jeunes collégiens. ❖

Pierre BERNABÉ – CEFA Montélimar (26)



Je trouve cette campagne très réussie, elle bouscule l'image

institutionnelle ; les codes couleur utilisés donnent une image jeune, moderne et dynamique tout à fait adaptée à la cible des jeunes. L'accroche par les mots-clés « aventure » et « vivant » parlent bien aux jeunes qui vont sans doute s'approprier très facilement les nouveaux visuels.

Dans notre établissement : Nous souhaitons revoir l'intégralité de nos supports, donner « un coup de jeune » à nos outils de communication, la campagne nationale tombe donc très bien. Les visuels et les couleurs de la campagne seront déclinés dans notre plaquette, nos fiches d'information, notre site Internet... Nous choisissons d'axer notre communication sur le thème du « métier-passion » et de « l'emploi d'avenir » pour parler de nos formations. ❖

Sylvie LE CLORENNEC – lycée privé Paul Claudel Villemoirieu (38)



Au premier abord ce nouveau visuel est surprenant, il fait référence

à la science-fiction ; or le monde agricole, ce n'est pas de la science-fiction ! Cependant, les clips réalisés valorisent bien l'enseignement agricole ; ils sont dynamiques et bien adaptés à la cible-jeune. Nos supports de communication ont intégré très rapidement le nouveau slogan.

Dans notre établissement : Je suis très sensible aux actions de communication menées à tous les niveaux en direction de l'éducation nationale. Je salue le travail commun des 2 ministères, aussi bien au niveau national qu'au niveau régional, en vue d'une meilleure connaissance mutuelle des 2 systèmes de formation. Au niveau de notre bassin de formation, cette synergie se concrétise cette année par l'ouverture d'un Bac général, grâce à un accord local avec un lycée sous contrat avec l'éducation nationale. ❖

Catherine MARNAT – MFR Saligny sur Roudon (03)



Le thème de « l'aventure du vivant » correspond tout à fait à

notre ADN de maison familiale et de l'alternance : pour apprendre, on part du concret, du vivant, de ce qui est vu en entreprise. Nos filières de formation, centrées sur la polyculture et l'élevage, intègrent, à tous les niveaux, les interactions entre sol, végétal, animal et leurs conséquences à moyen ou long terme sur l'environnement. Les élèves sont donc sensibilisés, dès la classe 4ème, au cycle du vivant.

Dans notre établissement : Nos axes de communication se situent autour de l'accompagnement des jeunes, de la très bonne insertion professionnelle et des compétences multiples que les jeunes acquièrent dans nos formations. Nous déclinons la nouvelle campagne de communication sur notre site Internet, notre page Facebook. ❖

ENSEIGNEMENT AGRICOLE
**L'AVENTURE
DU VIVANT**
LES MÉTIERS GRANDEUR NATURE

(R)évolution numérique, les nouveaux usages pédagogiques



Une révolution numérique est en cours et les différents acteurs de la formation s'y préparent activement pour accompagner les apprenants dans la maîtrise des compétences numériques. En effet, ces compétences leur sont indispensables pour s'intégrer dans le monde professionnel et dans la vie citoyenne. C'est dans ce contexte que le ministère de l'agriculture et de l'alimentation a mis en place le projet Numea pour le développement du numérique éducatif dans l'enseignement agricole. ❖

Cap'Eval : Les enseignants se forment à l'évaluation certificative grâce à une formation en ligne



Objectif : former tous les enseignants et formateurs afin qu'ils soient en

capacité d'appliquer les modalités d'évaluation définies dans les référentiels de diplômes. La formation en ligne dure six semaines, de début novembre à mi-décembre. Chaque semaine un nouveau module de formation est accessible. La durée de formation hebdomadaire est de deux heures en moyenne. Les contenus et les activités restent accessibles les semaines suivantes. Dans la région, 680 personnes ont suivi cette formation en ligne en 2018. ❖

Un nouvel ENT (environnement numérique de travail)

En partenariat avec la Région et les 3 rectorats, la DRAAF prépare le déploiement d'un nouvel ENT pour cette rentrée. Il sera également déployé dans la plupart des collèges de la région.

Les fonctionnalités sont accessibles à tous les usagers depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone. Le service est centré sur l'apprenant.

Des exemples :

- pour un apprenant, consulter les ressources proposées et/ou créées par des enseignants et être acteur de séances de classe inversée,
- pour les responsables légaux, suivre le travail de leurs enfants et communiquer avec l'établissement de manière plus fluide,
- pour un enseignant, faire aisément de la différenciation pédagogique grâce à des outils de scénarisation de parcours, de production de ressources et de travail collaboratif,
- pour les équipes de direction, avoir un outil de pilotage de l'établissement permettant l'organisation de la communication, le développement de projets avec les apprenants et leur famille, ainsi qu'avec la communauté éducative. ❖

Rencontre avec les équipes du lycée privé Paul Claudel de Villemoirieu (38)

Sylvie LE CLORENEC – Directrice

L'équipement numérique de l'établissement est un argument de communication et de recrutement : se former dans notre lycée, c'est être à la pointe des nouvelles technologies !

Notre établissement est pionnier sur le sujet et développe une culture du numérique depuis plus de 20 ans. Évidemment, les matériels et les usages ont beaucoup évolué et depuis l'installation de la fibre, il y a 5 ans, tout s'est vraiment accéléré. Tous les enseignants sont maintenant dotés d'une tablette qu'ils utilisent quotidiennement comme support d'animation pédagogique. Un stock de tablettes est également disponible pour une utilisation par les élèves en cours. Chaque salle est équipée d'un vidéoprojecteur et d'une barre-son connectables en wifi à la tablette.

L'arrivée de jeunes enseignants a boosté l'utilisation des outils numériques et, grâce aux échanges entre pairs, tous les enseignants se sont appropriés ces outils et les ont intégrés dans leurs pratiques pédagogiques. ❖



Catherine VANEL – Enseignante Physique chimie et technologie alimentaire



Jamais sans ma tablette !

J'enseigne depuis 30 ans et j'ai fait partie de la première

vague d'équipement du lycée en 2013.

Au début, j'utilisais la tablette essentiellement pour les mails et les recherches sur Internet puis les usages ont évolué, de nouvelles applications sont apparues. Les jeunes apprécient le caractère moderne de ces outils, nos cours sont plus dynamiques, plus interactifs. Des exemples d'utilisation : - Avec l'application KeyNote, je prépare un diaporama d'illustration pour mes cours et grâce à la projection sans fil dans toutes les salles de cours, je suis vraiment mobile.

- Je peux photographier des productions d'élèves sur table et les projeter pour corriger en direct.

- Au laboratoire ou sur le terrain, des capteurs de pH ou de température sont reliés à la tablette en Wifi ; une application nous permet de faire des graphiques en direct. ❖

Jean-Luc TRINIDAD – Enseignant Anglais



Toujours de nouvelles applications.

Depuis 2014 je prépare mes supports de cours sur

ordinateur et je les transfère sur tablette. J'ai acquis une certaine expertise : je suis formateur sur l'utilisation du numérique en langues auprès de collègues d'autres lycées. Les utilisations des outils numériques sont infinies et de nouvelles applications voient le jour régulièrement ce qui nous permet d'évoluer dans nos pratiques. Des exemples d'utilisation :

- Pour un contrôle, les élèves écoutent, à leur rythme, un dialogue sur un lecteur individuel et ils le retranscrivent par écrit.

- Je projette, à partir de ma tablette, des illustrations d'un dialogue. Nous construisons ensemble le dialogue écrit.

- A partir d'une illustration, les élèves choisissent la bonne réponse via « Plickers ». L'affichage des résultats en direct permet d'être réactif et interactif. ❖

Luc N'GUYEN – Responsable informatique



L'établissement dispose d'un équipement numérique performant : 4 salles

informatique, une centaine de postes pour la pédagogie, des tablettes pour les enseignants, toutes les salles de classe équipées de vidéoprojecteurs avec connexion sans fil, une connexion via la fibre 100Mo, une couverture Wifi dans l'ensemble de l'établissement. Les élèves disposent d'un login qui leur permet d'avoir accès à un espace de stockage et une boîte mail. J'assure la maintenance et le renouvellement de ces équipements pour assurer un bon service à tous les utilisateurs. ❖

Les réformes en cours

Réforme du baccalauréat général et du baccalauréat technologique

La réforme du Bac 2021 s'applique dans l'enseignement agricole comme à l'Éducation nationale. Elle s'appuie sur un tronc commun auquel viennent s'ajouter des enseignements de spécialités qui permettent aux jeunes de construire leur profil en fonction de leurs aspirations personnelles et de leur projet professionnel.

En baccalauréat général, chaque élève entrant en 1ère choisit trois enseignements de spécialités (4h par semaine chacun) puis, en classe de Terminale, deux enseignements de spécialités (6 heures par semaine chacun). L'enseignement de spécialité Biologie-Ecologie est spécifique à l'enseignement agricole, en lien avec l'approche écologique et systémique des milieux vivants.

En baccalauréat technologique STAV (Sciences et technologies de l'Agronomie et du Vivant), la réforme est structurée de façon identique et s'inscrit dans la continuité des travaux visant une meilleure prise en compte de l'agroécologie. Trois enseignements de spécialités spécifiques à la série STAV sont suivis en classe de 1ère et deux sont suivis en terminale. La nouvelle architecture du baccalauréat technologique STAV préserve les spécificités de l'enseignement agricole : organisation modulaire, pluridisciplinarité, semaines de stages collectifs et individuels.

De plus, des enseignements optionnels sont proposés pour valoriser une compétence, technique, sportive ou culturelle ou pour compléter certaines approches disciplinaires ou sociétales. L'enseignement agricole propose ainsi :

- l'enseignement optionnel Ecologie-agronomie-territoire-développement durable en classe de seconde générale et technologique ;
- l'enseignement optionnel Agronomie-économie-territoires en classes de 1ère et terminale du baccalauréat général.

La réforme intègre également, comme à l'Éducation nationale, une modification des évaluations, avec l'intégration d'une part de contrôle continu.

Loi pour la « liberté de choisir son avenir professionnel » : du changement pour l'apprentissage et la formation continue

La loi votée en septembre 2018 transforme en profondeur le système de formation professionnelle, son objectif est de faciliter l'accès à la formation par la voie de l'apprentissage ou de la formation professionnelle continue, notamment pour les personnes les plus éloignées de la qualification.

- Le contrat d'apprentissage est simplifié avec l'idée de faciliter l'accès à l'apprentissage : âge maximal d'entrée en apprentissage relevé à 29 ans, durée minimale du contrat abaissée à 6 mois, signature des contrats en continu, conditions de rupture facilitées, aide aux employeurs

d'apprentis de niveau inférieur au bac... Les nouvelles formations par apprentissage sont désormais financées par des opérateurs de compétences (OPCO). Avec plus de 3700 apprentis dans la région, l'enseignement agricole est impacté par la mise en œuvre de cette loi. Les centres de formation vont poursuivre leur adaptation, en renforçant l'innovation pédagogique et la diversification des modalités de formation, en construisant leur offre sous un format de « blocs de compétences » pour répondre au mieux aux projets et attentes des personnes et des entreprises. La loi renforce également le rôle de la Région en matière d'orientation. Pour l'enseignement agricole, il s'agit de saisir cette opportunité au plan local et régional pour faire connaître les formations et ses réussites auprès des jeunes ou adultes à former, sachant que l'insertion dans nos secteurs est globalement satisfaisante et que certains métiers peinent même à recruter. Au plan régional, la DRAAF, dans le cadre de sa stratégie régionale, mobilise l'ensemble de ses capacités d'expertise et d'actions pour accompagner cette transformation et se positionne comme partenaire et facilitateur auprès des acteurs régionaux institutionnels et professionnels de l'apprentissage ou de la formation professionnelle. ◆

Brèves

Convention de partenariat entre la DRAAF et le Conseil régional

Le conseil régional et la DRAAF ont signé une convention de partenariat en faveur de l'enseignement agricole. Il s'agit de tenir compte des spécificités de l'enseignement agricole et d'instaurer un dialogue régulier visant à co-construire les politiques publiques relevant de leurs compétences respectives.

Les axes de travail identifiés :

- Des formations adaptées aux besoins des territoires et de la profession.
- Attractivité des formations pour une orientation choisie vers les métiers de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt.
- Mise en œuvre des actions favorisant l'insertion des jeunes sortant du système de formation initiale sans diplôme ou certification professionnelle.
- Rôle pédagogique des exploitations agricoles et des ateliers technologiques.
- Accompagnement pédagogique des établissements publics à travers les Contrats d'objectifs tripartites.
- Promotion de produits alimentaires de qualité.



Jean-Pierre Taite, Béatrice Berthoux, Michel Sinoir, Stéphanie Pernod-Baudon

Structures 2019-2020 – Ouvertures de filières

A la rentrée 2019, ouverture des filières suivantes : Bac général au lycée agricole Les Sardières à Bourg en Bresse (01) et au lycée agricole privé Paul Claudel à Villemoirieu (38).

Bac professionnel technicien conseil-vente en produits alimentaires à la MFR La Grive de Bourgoin-Jallieu (38).

Bac technologique STAV à la MFR de Chessy (69).

Élèves à besoins éducatifs particuliers

La prise en compte des apprenants à besoins éducatifs particuliers est une priorité nationale et régionale de l'enseignement agricole. Des plans d'accompagnement personnalisés sont mis en place pour les apprenants concernés et l'accent est mis sur la formation des équipes pédagogiques et d'éducation.

On compte environ 3700 élèves à « besoins éducatifs particuliers » dans la région (dont 80 % ayant des troubles « DYS »). Des aménagements d'épreuves ont été mis en place pour 1300 candidats aux examens. 370 apprenants à besoins éducatifs particuliers ont bénéficié d'un accompagnement par un AESH (accompagnant des élèves en situation de handicap). ◆

L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

CHIFFRES CLÉS



119 établissements

56 sites de formation d'apprentis

42 sites de formation professionnelle continue

23852 élèves et étudiants du supérieur court

3725 apprentis

Directeur de la publication : Michel SINOIR

Rédaction : Paulette POILANE/SRFD

Maquette : Carole GUILLAIN/Mission communication

Photos intérieures : Draaf Auvergne-Rhône-Alpes

Impression : Public Imprim 69

Reproduction autorisée sous réserve de citer la source

Contact : DRAAF/SRFD - Service régional de la formation et du développement

Courriel : srfd.auvergne-rhone-alpes@educagri.fr